

Le Conseil départemental
aux côtés des collégiens

val
d'oise **V**
le département

Rest'College



Planning de calcul du tarif
de la restauration scolaire 2021-2022



valdoise.fr

Le calcul du tarif Rest'O collège vous permet de bénéficier selon vos ressources et la composition de votre foyer d'un tarif préférentiel, dans l'un de nos 111 collèges publics, de votre ou vos enfant(s).

Il ne vous engage en rien. Si vous décidez d'inscrire votre enfant à la demi-pension vous joindrez alors votre notification afin que le collège puisse en tenir compte lors de la facturation.

Ne passez pas à côté, faites votre demande !

PÉRIODE 1

Date de dépôt de la demande de calcul au Département du Val d'Oise

Sur internet, par mail ou envoi postal (cachet de la poste faisant foi)

DU 9 JUIN 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2021

Application du tarif notifié sur les factures du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre scolaire

PÉRIODE 2

Date de dépôt de la demande de calcul au Département du Val d'Oise

Sur internet, par mail ou envoi postal (cachet de la poste faisant foi)

DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 11 MARS 2022

Application du tarif notifié sur les factures du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre scolaire

PÉRIODE 3

Date de dépôt de la demande de calcul au Département du Val d'Oise

Sur internet, par mail ou envoi postal (cachet de la poste faisant foi)

DU 21 MARS 2022 au 30 AVRIL 2022

Application du tarif notifié sur la facture du 3^{ème} trimestre scolaire

Site internet : services-en-ligne.valdoise.fr

Mail : restocollege@valdoise.fr

Adresse postale :

Rest'O collège 2021-2022

Direction de l'Éducation et des Collèges

Conseil départemental

2 avenue du parc - CS 20201 CERGY

95032 CERGY PONTOISE CEDEX